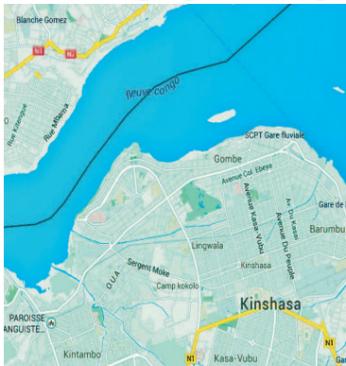


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3974 - MARDI 13 AVRIL 2021

EXÉCUTIF NATIONAL

Enfin le gouvernement Sama Lukonde connu



Le Premier ministre Sama Lukonde posant avec le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi

Après moult tergiversation et des reports incessants, le gouvernement de l'Union sacrée de la nation tant attendu que pilote le Premier ministre Sama Lukonde a enfin livré des secrets. C'est dans la journée du 12 avril que l'ordonnance y afférente a été lue à la télévision nationale.

Le gouvernement de l'Union sacrée de la nation tient compte de la représentativité du genre (27%), de la jeunesse, des provinces et des parties prenantes. La moyenne d'âge est de 47 ans, tandis que les nouvelles figures sont majoritaires avec 80% de représentativité. Avec une taille réduite (cinquante-six membres y compris le Premier ministre).

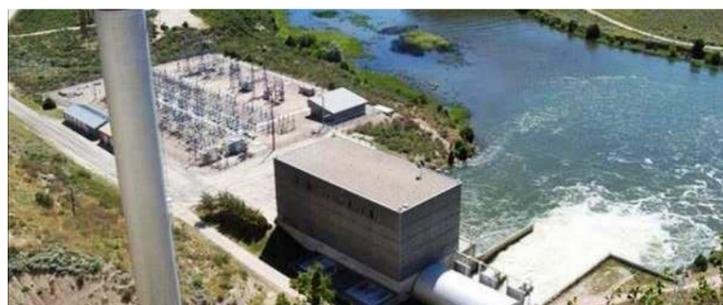
Page 5

PROJET GRAND INGA

La société civile relève des zones d'ombre persistantes

Dans une déclaration intitulée « *Que cache-t-on dans les négociations sur le Projet Grand Inga* » rendue publique le 12 avril, les organisations de la société civile œuvrant dans le secteur énergétique relèvent que « *malgré les demandes de transparence et d'implication des communautés locales et la société civile, des zones d'ombres persistent* ».

Selon ces organisations, le flou persiste notamment autour des informations sur les étapes majeures du



projet Grand Inga et des conditions d'implication des nouveaux candidats développeurs pour sa mise en

œuvre, mais aussi autour de l'autorité légale chargée de la coordination dudit projet.

Page 2

ADDIS-ABEBA

Tenue d'une conférence virtuelle sur la fabrication des vaccins en Afrique

Discuter de la situation de la fabrication de produits pharmaceutiques sur le continent en mettant l'accent sur les vaccins, tel est l'objectif de la conférence virtuelle

sur l'expansion de la fabrication de vaccins en Afrique qui se tient à Addis-Abeba/Ethiopie (du 12 au 13 avril 2021).

Ce forum s'efforcera de cerner les

forces à exploiter et d'identifier les défis à relever de sorte à renforcer la résilience des systèmes de santé en Afrique face à l'escalade de la pandémie actuelle de covid-19.

COVID-19

Des centres de santé de Kinshasa dotés des latrines et incinérateurs

Cette dotation de l'OMS acquise grâce à un financement de Gavi (Alliance du vaccin et Echo) est constituée de cinq incinérateurs type Montfort et de sept blocs latrines et douches. La cérémonie de remise de ces ouvrages a été présidée par la ministre provinciale de la Santé de Kinshasa au centre hospitalier Mama-Pamela-Delargy situé dans

la commune de Kasa-Vubu. L'appui de l'OMS vise améliorer les conditions de prévention et de contrôle des infections (PCI), en vue de protéger le personnel hospitalier, les patients et leurs accompagnants fréquentant ces structures sanitaires surtout en cette période de la pandémie de covid-19.

Page 3

PROJET GRAND INGA

La société civile relève des zones d'ombre persistantes

Pour faire bénéficier la population et les communautés locales de ces projets énergétiques, ces organisations ont fait des recommandations au chef de l'Etat, au Parlement, au gouvernement et à la population, en vue d'annihiler ce flou constaté qui persiste sur ce projet.

Dans une déclaration signée le 8 avril et rendue publique le 12 du même mois, intitulée : « Que cache-t-on dans les négociations sur le Projet Grand Inga », les organisations de la société civile qui travaillent dans le secteur énergétique relèvent que « malgré les demandes de transparence et d'implication des communautés locales et la société civile, les zones d'ombres persistent ».

Selon ces organisations réunies au sein de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), ce flou persiste notamment autour des informations sur les étapes majeures du projet Grand Inga, et des conditions d'implication des nouveaux candidats développeurs pour la mise en œuvre de ce projet ; autour de l'autorité légale chargée de la coordination du Projet Grand Inga. Etant donné que les ordonnances N°15/079 du 13 octobre 2015 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga 3, (ADPI-RDC) et celle N°18/004 du 9 janvier 2018, portant dispositions complémentaires relatives au statut, à l'organisation et au fonctionnement de cette même agence ne sont pas encore abrogées. Ce qui pose, selon ces organisations, une question non seulement de légalité mais aussi de cohérence dans les actes posés par l'administration.

De l'avis de ces structures, les zones d'ombre persisteraient également sur le sort réservé à l'Accord de développement exclusif signé le 16 octobre 2018 par l'ADPI-RDC, sous la supervision du gouvernement, avec les consortiums chinois et espagnol au regard des protocoles d'accord nouvellement signés entre le gouvernement congolais via le minis-



Barrage d'Inga

tère des Ressources hydrauliques et Electricité avec les investisseurs allemands et australiens, ainsi que dans les protocoles d'accord signés avec les investisseurs, à travers les groupes Evagor (Allemand) et Fortescue Metal Group (Australien), sans qu'il y ait eu un appel d'offre formel dans le cadre de la réouverture du long processus de sélection des développeurs, précédemment clôturé avec la sélection de Pro Inga et de Chine d'Inga 3. ET de souligner que ce flou se consoliderait avec l'absence des organisations de la société civile et des communautés locales dans le processus de négociation et de développement du Projet Inga 3.

Des actions pour des meilleurs résultats

A la suite de ce constat, ces organisations de la société civile travaillant dans le secteur énergétique ont appelé le président de la République à exiger la publication des différents accords signés sur Inga 3 et Grand Inga, ainsi que le document de politique du gouvernement sur la mise en œuvre du projet Grand Inga, conformément à la Constitution et à la loi sur les marchés publics. Ces organisations disent également attendre du chef de l'Etat de donner la priorité à

une énergie décentralisée et durable pour tous les Congolais, « puisque les méga-barrages ne feront que nuire aux communautés et à l'environnement de la région », de suspendre le processus de signature des accords de concession au profit du consortium sino-espagnol et Fortescue Future Industrie, pour le développement du Projet Grand Inga, « puisqu'ils sont susceptibles de violer la Constitution et les différentes lois du pays ».

Il est également attendu du président de la République, d'assurer la participation des organisations de la Société civile et des communautés locales dans le processus de la mise en œuvre du Projet Grand Inga, par la mise en place d'un cadre formel d'échange entre parties prenantes au Projet ; de prendre en compte les revendications de la société civile en ce qui concerne le développement du secteur de l'électricité, en priorisant l'approche décentralisée pour garantir l'accès de tous les Congolais à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ; et de garantir les droits du peuple congolais d'accès à une énergie propre et abordable. Ce qui, selon ces organisations, ne correspond pas à une vision du développement des projets qui privilégient

les intérêts des industriels et des pays étrangers.

Ces organisations exhortent, par ailleurs, le Parlement à interpellier le chargé de mission Bruno Kapandji, qui a signé l'accord pour le développement exclusif, pour éclairer la lanterne des élus sur cet accord qualifié de mauvais pour le pays, d'interpellier le ministre de Ressources hydrauliques et Electricité et celle du Plan pour les Mou signés par le gouvernement avec Evagor et Fortescue Future Industries, pour le développement d'Inga 4 jusqu'à Inga 8. Ces organisations recommandent également au Parlement de rejeter tout projet de loi « sur Inga ou industrie verte » qui leur sera présenté dans la perspective de permettre à ce que Fortescue Future Industrie puisse implémenter les projets en négociation avec la présidence, « puisqu'ils violent la Constitution, la loi relative au secteur de l'électricité, la loi sur la passation des marchés publics sur la procédure d'octroi des marchés et la loi relative au partenariat public-privé ». Le gouvernement est, quant à lui, appelé à être plus transparent sur les plans du projet Grand Inga et impliquer les organisations de la société civile afin qu'elles puissent défendre les droits des communautés. Dans le cadre des recommandations spécifiques, ces organisations exigent une conformité à la constitution et la loi sur les marchés publics, en publiant les différents accords signés sur Inga 3 et Grand Inga, ainsi que le document de politique du gouvernement sur la mise en œuvre du projet Grand Inga. Elles appellent également à s'abstenir de signer l'accord de concession avec le consortium sino-espagnol pour la construction du Projet Inga 3, à cause de son coût élevé ; de préciser à l'attention de l'opinion tant nationale

qu'internationale l'institution qui engage le pays dans les négociations pour le Projet Grand Inga. Ces organisations conseillent également de s'assurer de la participation active des organisations de la société civile et des communautés locales dans le processus de la mise en œuvre du Projet Grand Inga, par la mise en place d'un cadre formel d'échange entre parties prenantes au Projet ; et de ne pas signer tout accord ayant des conséquences néfastes sur l'environnement en République démocratique du Congo (RDC) et susceptible d'alourdir la dette des générations futures. Ici, elles indexent les concessions avec Fortescue Future Industries et le consortium sino-espagnol. Ces organisations disent, en outre, attendre de la population et des organisations de la société civile, d'exiger du gouvernement des preuves de transparence en expliquant pourquoi il préfère les méga-barrages qui nuisent aux communautés qu'à d'autres solutions décentralisées qui garantiront un accès à l'énergie plus sûr et plus sain pour tous les Congolais. Celles-ci sont également appelées à s'opposer à tout contrat de concession qui accorde les exclusivités aux entreprises privées sur des précieux sites de production d'électricité de la RDC ; à dénoncer les contrats léonins actuels dans le secteur de l'énergie qui ne sont passés par aucun processus légal, qui ne donnent aucune restriction de protection, octroyés sans périodes contractuelles bien définies ; à rejeter, par légitimité accordée par la Constitution, tout accord empiétant les principes de souveraineté du pays ; et à dénoncer tout accord signé dans le secteur énergétique en violation de la Constitution et des lois de la République.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EST DE LA RDC

Début de semaine mouvementé à Goma

Malgré des heurts entre jeunes de deux communautés opposées dans plusieurs quartiers situés au nord de la ville, la situation est restée calme au centre ville.

La ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, située à l'est de la RDC a été, le 12 avril, le théâtre des affrontements entre des jeunes appartenant aux communautés Nandé et Kumu. Le premier bilan fait état de plusieurs personnes blessées, des maisons d'habitation et des boutiques incendiées dans la partie nord de la ville de Goma. Les forces de sécurité ont été mises à

contribution pour le retour au calme.

Des sources concordantes notent qu'au moins cinq maisons ont été incendiées après que des jeunes de la communauté Kumu ont mis le feu sur les maisons des Nandé, les accusant d'avoir tué deux des leurs la nuit du 11 avril. Il s'en est suivi une débandade totale poussant les habitants à vider leur village par crainte pour leur

sécurité. Ils en ont appelé à l'intervention de la police pour faire cesser les incendies des maisons.

Dans un message diffusé le lundi matin sur les ondes de la RTNC, sous station de Goma, le ministre provincial de la Sécurité et Porte-parole du gouvernement provincial du Nord-Kivu, Jean-Bosco Sebishimbo, a invité les jeunes de Buhene et de toute la province à ne

pas se livrer aux violences. « Nous appelons les uns et les autres à garder leur calme.

Les services de sécurité sont alertés pour maîtriser cette situation. ...Les individus sont appelés à laisser l'Etat agir à travers la puissance publique », a-t-il dit.

Selon Radio Okapi, cette situation fait suite aux manifestations enregistrées, depuis jeudi à Goma, pour réclamer la fin des massacres à Beni.

Mais seulement des groupes des jeunes appartenant à deux communautés locales, Nandé et Kumu, s'opposent sur la poursuite ou non des manifestations. Certains ne seraient pas d'accord que les activités socioéconomiques continuent à être paralysées pendant plusieurs jours.

Jules Tambwe Itagali

COVID-19

Des centres de santé de Kinshasa dotés des latrines et incinérateurs

La dotation de l'OMS grâce à un financement acquis auprès de Gavi, Alliance du vaccin et Echo, est constituée de cinq incinérateurs type Montfort et sept blocs latrines et douches qui ont été remis aux hôpitaux sélectionnés. La cérémonie de remise de ces ouvrages a été présidée par la ministre provinciale de la Santé de Kinshasa, Bernadette Phanzu, au centre hospitalier d'Etat Mama Pamela Delargy de la zone de santé de Kasa-Vubu.

L'appui de l'OMS vise à améliorer les conditions de prévention et contrôle des infections (PCI), en vue de protéger le personnel hospitalier, les patients et leurs accompagnants fréquentant ces structures sanitaires surtout en cette période de la pandémie de covid-19.

Selon la ministre provinciale de la Santé, la dotation des incinérateurs de type Montfort à la clinique Bondeko ou à la polyclinique Malkia, dans la zone de santé de Limete, est une réponse positive et appropriée pour une gestion efficace des déchets biomédicaux dangereux, face aux différents risques qu'ils représentent. Elle a, en outre, ajouté que l'appui de l'OMS « est une opportunité unique à féliciter et à encourager, car ces ouvrages vont contribuer à améliorer les services de soins de santé primaires pour les bénéficiaires ».

Pour sa part, le Dr Gervais Folefack, chargé du programme des urgences et sécurité sanitaire au Bureau de pays de l'OMS en RDC, a fait savoir qu'à travers cette dotation, son institution a voulu tout simplement répondre au besoin d'accès à l'eau et à l'assainissement qui se posait dans la plupart des hôpitaux sélectionnés. « Nous avons voulu combler l'énorme gap qu'il y avait dans le domaine de l'eau, hygiène et assainissement dans les différentes structures sanitaires identifiées, essentiellement pour prévenir les maladies nosocomiales chez les personnes fréquentant ces structures pour leurs soins de santé ».

Le satisfecit des bénéficiaires

Mère de quatre enfants, Anna Etuli, qui a assisté à la cérémonie de remise de ces ouvrages au centre d'Etat Mama-Pamela-Delargy, n'a pas caché sa satisfaction. « Mes quatre enfants sont tous nés ici dans

ce centre de santé. Mais c'est la première fois que je vois des installations hygiéniques aussi bien aménagées, des latrines et douches tellement propres qui n'existaient pas avant, lorsque je venais accoucher à l'époque », a-t-elle dit.

Emilie Mbuyi, accoucheuse qui œuvre dans ce centre depuis une vingtaine d'années, croit que ces nouvelles latrines vont « épargner beaucoup de parturientes de plusieurs infections, surtout en ces temps de covid-19 ». « Vous savez, nous avons attendu très, très longtemps pour voir ce jour arriver », a déclaré de son côté Dr Gabrielle Mpokfuru, Médecin directeur du centre hospitalier Mère et Enfant Barumbu situé dans la commune de Kinshasa où l'OMS a également construit des latrines et douches neuves avec approvisionnement en eau. « Les anciennes toilettes à la turque qui existaient avant étaient utilisées conjointement par les hommes et les femmes à la fois. Elles dataient de 1974 et n'avaient jamais été réhabilitées et ne répondaient pas aux normes sanitaires », a-t-elle précisé. Et d'ajouter : « C'est vraiment un moment de bonheur partagé pour nous de voir que l'OMS a entendu nos cris de détresse en nous dotant maintenant des toilettes dignes de ce nom. »

Pour Dr Mpokfuru, à la tête du centre Mère et Enfant Barumbu depuis 2005, « beaucoup d'autres formations sanitaires qui prennent en charge des communautés vulnérables et démunies à travers la ville-province de Kinshasa et ailleurs en province sont exactement dans la même situation de manque d'infrastructures hygiéniques de qualité, comme ce que nous avons vécu dans notre centre hospitalier avant l'appui de l'OMS ».

Blandine Lusimana

Kinshasa a enregistré onze nouvelles infections

Sur un total de trente-deux nouveaux cas confirmés rapportés le dimanche 11 avril, la ville de Kinshasa a enregistré onze cas suivis du Nord-Kivu avec huit cas, sept au Sud-Kivu et six dans le Haut-Katanga.



Le port du masque prévient la covid-19

La situation épidémiologique de la pandémie de covid-19 publiée par le bulletin quotidien du comité multisectoriel de la riposte à la pandémie révèle que cent soixante-huit échantillons ont été testés le dimanche 11 avril. Par contre, précise la même source, aucun nouveau décès parmi les cas confirmés n'a été rapporté et aucune nouvelle personne n'est sortie guérie dans les centres de traitement covid, ni parmi les personnes suivies à domicile.

Il est à rappeler que, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de vingt-huit mille six cent onze dont vingt-huit mille six cent dix cas confirmés et un cas probable. Au total, il y a eu sept cent quarante-cinq décès. Le nombre de personnes guéries s'élève à vingt-cinq mille huit cent quarante et un. Vingt trois provinces sur les vingt-six de la RDC sont touchées par la covid-19.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

Maniema Union s'impose devant JSK, Rangers bat Bazano

La journée du dimanche 11 avril a été marquée en Ligue nationale de football par trois matchs du championnat national Ligue 1.

Au stade Joseph-kabila de Kinshasa, l'AS Maniema Union a eu raison de la Jeunesse sportive de Kinshasa par un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit par l'attaquant Imana Lote, à la 57e minute. L'ancien joueur de Renaissance du Congo a victorieusement repris un centre de Mosenko.

Ce succès permet au club tuteuré par le général Amisi Kumba Tango Four d'enregistrer très précieux points pour atteindre la barre de 45 points glanés en 19 matchs joués. Maniema Union est provisoirement positionné à la deuxième place du classement.

Rangers et Blessing gagnent

Au stade des Martyrs à Kinshasa, l'AC Rangers a dominé la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par un but à zéro, grâce à une réalisation d'Ali Shabani à la 88e minute. C'est un beau succès de Rangers, logé à la 7e place au classement partiel de la Ligue 1 de la République démocratique du Congo, avec 30 points. A l'opposé, la JS Groupe



Maniema Union demeure dans le peloton de tête du championnat

Bazano s'enfoncé encore plus, lanterne rouge du championnat et il ne pourrait pas sortir de la zone de relégation. Ce club ne compte que 11 points en 23 rencontres livrées.

Enfin, au stade Dominique Diur

de Kolwezi, la formation locale de Blessing FC a arraché trois importants points, en soumettant le CS Don Bosco de Lubumbashi par un but à zéro. L'attaquant Laurent Mwanza a marqué pratiquement vers la fin de la partie,

à la 90e minute, permettant aux Bénis de Lualaba de totaliser 28 points en 22 matchs, occupant la 9e position au classement. Les Salésiens de Lubumbashi font du surplace avec 29 points en 24 sorties, et sont 8es au classe-

ment. Selon le calendrier de la Ligue des champions, l'AS V.Club devrait jouer le 12 avril contre le Racing club de Kinshasa.

Martin Enyimo

DISPARITION

Le catcheur Kele-Kele a tiré sa révérence



Pierre Kele-Kele Lituka

C'est une légende du catch congolais qui s'est éteinte. Le champion du monde de catch mi-lourd en 1974, Pierre Kele-Kele Lituka, est décédé le jeudi 8 avril 2021 aux cliniques universitaires de Kisangani, des suites d'une longue maladie dans la province de Tshopo, presque dans l'indifférence générale, a-t-on fait savoir. Il aurait subi une intervention chirurgicale le 27 avril 2020, et il a été pris en charge par le gouverneur de la province de Tshopo, en plus de la solidarité des catcheurs et autres lutteurs de la province qui sont venus au chevet de ce monument.

Premier professionnel congolais, Pierre Kele-Kele Lituka a été une fierté de l'ex-Zaïre, jusqu'à remporter la ceinture mondiale de catch, en battant à Berlin en Al-

lemagne l'Américain El Greco. Dans les années 1980, Kele-Kele disputait rarement des combats, restant invaincus au pays. Il a passé sa vieillesse à Kisangani, dans l'anonymat, oublié dans ce pays qui rend rarement honneurs à ces dignes fils qui ont porté haut le drapeau de la nation.

L'on rapporte même que l'argent lui destiné après avoir remporté la couronne mondiale en terre germanique a plutôt été remis à l'ex-Fédération zaïroise de lutte, alors que le catcheur a vécu dans la précarité. Le gouvernement congolais n'a donc jamais récompensé Pierre Kele-Kele dont l'exploit est resté sans pareil jusqu'à ce jour.

.M.E.



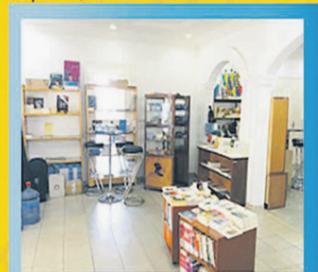
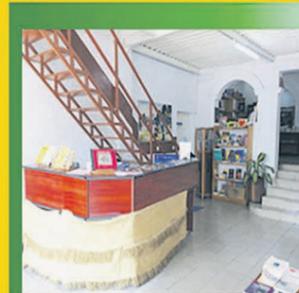
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



EXÉCUTIF NATIONAL

Enfin le gouvernement Sama Lukonde connu

Après moult tergiversation et des reports incessants, le gouvernement de l'Union sacrée de la nation tant attendu que pilote le Premier ministre Sama Lukonde a enfin livré des secrets. C'est dans la journée du 12 avril que l'ordonnance y afférente a été lue à la télévision nationale depuis le Palais de la nation par le porte-parole du chef de l'Etat, Kasongo Mwema.

Auparavant, le Premier ministre Sama a dévoilé, au sortir d'une audience avec le président de la République, Félix Tshisekedi, les critères ayant prévalu au choix des membres du gouvernement. Sama Lukonde a affirmé que le gouvernement de l'Union sacrée de la nation tient compte de la représentativité du genre (27%), de la jeunesse, des provinces et des parties prenantes. La moyenne d'âge est de 47 ans, tandis que les nouvelles figures sont majoritaires avec 80% de représentativité. Avec une taille réduite (cinquante-six membres y compris le Premier ministre), ce nouveau gouvernement entend s'attaquer prioritairement à la sécurité, à la santé, à l'enseignement, à la justice, à l'agriculture, à la pêche et élevage, à l'économie, au processus électoral, aux infrastructures ainsi qu'au numérique.

Alain Diasso

Voici comment se présente l'équipe Sama Lukonde :

Vice-Premiers ministres	Epsp : Mwaba Tony	Ressources hydrologiques :	Ministre déléguée : Affaires sociales, Actions humanitaires en charge des personnes vivant avec handicap : Irène Esambo
Intérieur : Acelo Okito Daniel	Santé : Mbungani	Droits humains : Albert Fabrice Puela	
Environnement : Bazaiba Eve	Finance : Kazadi Nicolas	Genre : Ndaya Gisèle	
Affaires étrangères : Lutundula	Transport : Okende chérubin	Commerce extérieur : Jean Lucien Bussa	Vices ministres
Fonction publique : Lihau Jean Pierre	Agriculture : Nzinga	Mines : Nsamba kalambayi	Intérieur : Molipe Mandongo JC,
Ministres d'État	Pêche et élevage : Bokele Adrien	Communication : Muyaya Patrick	Affaires étrangères : Samy Aduabango,
Justice : Mutombo Kiese Rose	Économie : Kalumba	Affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale : Modeste Mutzinga	Justice : Bayubazire Mirindi,
Infrastructures : Gizaro	Industrie : Julien Paluku	Formation professionnelle : Kipulu Antoinette,	Plan : Crispin Mbadu,
Portefeuille : Kahinda Adèle	Intégration régionale : Mazenga	Sports et Loisirs : Tshembo Konde Serge,	Budget : Bokumuana Maposo Elysé,
Plan : Mwando Nsimba	Esu : Muhindo Nzangi	Tourisme : Modéro Nsimba,	Défense nationale : Kilubu Kutuna Seraphine,
Budget : Boji Sangara	Recherche scientifique : Mpanda José	Culture et arts : Katunga Catherine,	EPST : Aminata Namasiya,
Urbanisme et habitat : Pius Mwabilu	Hydrocarbure : Bidimbu	Relations avec le Parlement : Karume Bakaneme Anne-Marie,	Santé : Kilumba Nkulu Veronique
Petites et moyennes Entreprises : Eustache Muhabzi	PTNTIC : Augustin Kibassa	Ministre près le président de la République : Manuanina Kihumba Nana	Finances : Oniege Nsele Mimpa,
Aménagement du territoire : Guy Loando	Numérique : Eberande kolongele		Transport : Ekila Likombiyu Marc,
Ministres	Emploi : Ndusi		Mines : Motemona Godard
Défense : Kabanga Gilbert	Affaires foncières : Sakombi Molendo		

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COOPÉRATION

La représentante de l'Unesco fait ses adieux

Arrivée au terme de son mandat diplomatique, la représentante de l'Unesco au Congo, Micaela Marques De Sousa a été reçue en audience, le 12 avril à Brazzaville, par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo.

Les deux personnalités ont échangé sur la coopération bilatérale entre l'Unesco et la République du Congo. Après quatre ans d'exercice en terre congolaise, Micaela Marques De Sousa a noté une coopération dynamique au plan des activités conjointes. « *Nous sommes rassurés que nous avons aujourd'hui des données fiables sur ce qui se passe au niveau des enfants au Congo concernant la protection de l'enfant en ligne* », a commenté Micaela Marques De Sousa.

Parmi les grands dossiers de cette coopération, l'on note également les textes d'application des lois concernant la cybercriminalité au Congo. « Le Congo est le pays, je dirai même, chef de file dans ce domaine très important pour l'Unicef », a-t-elle indiqué.

De son côté, le ministre Léon Juste Ibombo, a salué l'implication de l'Unicef dans la réussite de cette action. « Le Congo est reconnu comme Etat pilote au niveau de la CEEAC pour édicter des lois qui vont protéger l'enfant en ligne et l'Unicef nous a accompagnés dans le cadre de cette action. On est l'un des rares pays de la sous-région, sinon le seul à avoir une étude des données exhaustives concernant l'enfant avec l'usage de l'Internet », a-t-il déclaré.

A noter que dans le cadre de la protection de l'enfant en ligne, le Congo est en pourparlers avec l'Union européenne afin qu'il puisse ratifier la Convention de Budapest contre la cybercriminalisation.

Guillaume Ondze



Micaela Marques De Sousa et Léon Juste Ibombo

DIASPORA

Continental Working relaie les opportunités d'affaires du Maroc

Après le Nigeria, le Sénégal et le Rwanda, le Royaume du Maroc livre ses opportunités d'investissements - les risques - les enjeux - dans le cadre de « Connecting Days » en « Full digital gratuit », initié par le Franco-Congolais Dimitri M'Foumou-Titi.

« *Un jour par mois, un pays à l'honneur autour de quatre temps forts* ». De ce fait, les organisateurs prévoient la prochaine rencontre au jeudi 15 avril. Celle-ci sera organisée avec la collaboration du Centre Régional d'Investissement de Souss Massa.

Elle permettra de mettre sur le même plateau : Marouane Abdelati, directeur général Cri Souss Massa, Marc Teyssier d'Orfeuill, délégué général Club PPP Méditerranée, Zineb Hatim, présidente de Maroc Entrepreneur, Docteur Samir Kaddar, président du réseau C3M, Eric Thizy, managing director Shenker Maroc, Saad Hamoumi, CEO de Harvard Consulting, Ismael Belkhatib, CEO de Chari.Ma, Amine Zarouk, président de l'Apebi, maître Hatim Elkhatib, avocat spécialisé en droit des affaires.

Comme pour les précédentes journées, il sera question de présenter les perspectives de l'Afrique, suivant le concept initié, prévu pour encourager le rassemblement de professionnels ayant des intérêts et des affinités autour d'une zone géographique qu'est ce continent d'avenir. Depuis le début de l'année, Continental working, avec son concept de « Connecting days en Full digital », offre une opportunité distinctive pour les sponsors, exposants virtuels, panélistes et partenaires afin d'élargir leur réseau, identifier les opportunités d'affaires et de disposer des informations à haute valeur ajoutée.

« *Continental working se positionne au fur et à mesure comme le partenaire de la phase d'émergence d'implantation en Afrique ou pour connaître la situation des pays, afin de tisser des relations d'affaires et élargir votre carnet d'adresses avant tout voyage en Afrique permettant de réaliser des gains de productivité conséquents* », explique son promoteur, Dimitri M'foumou-titi.

Et de préciser que cette approche est complètement innovante, puisqu'elle permet de mettre à disposition de toute organisation notre savoir faire pour la promotion d'un secteur ou accompagner un ministère dans sa volonté de réforme ou les opérateurs économiques et partenaires financiers, institutionnels partout dans le monde et en Afrique. Son objectif : devenir dans 2 ans le partenaire spécialisé dans les relations de bout en bout avec le continent africain.

Le partenaire de l'organisation de cette journée, le Centre régional d'investissement Souss Massa, lors de son 3e Conseil d'administration, le 31 Mars dernier, par son directeur général, Marouane Adelati a mis l'accent sur les efforts déployés pour l'amélioration des services rendus aux investisseurs et la célérité dans le traitement des dossiers d'investissement via la mise en place de nouveaux outils digitaux.

Marie Alfred Ngoma

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE






UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

ECONOMIE MONDIALE/ COVID-19

Le FMI prêt à taxer les riches

Face à la crise de la Covid - 19 et aux caisses vides des Etats, le FMI est prêt à augmenter les impôts des plus riches et des entreprises qui ont fait des bénéfices pendant la crise sanitaire en vue de continuer à soutenir les plus vulnérables.

La crise sanitaire a détruit des pans entiers de l'économie mondiale et a affecté durement les personnes les moins qualifiées mais certaines entreprises, comme les géants de la tech, ont largement tiré leur épingle du jeu en 2020, augmentant leurs bénéfices, alors que le monde basculait dans le tout numérique en raison des mesures de confinement. C'est le cas aux Etats-Unis notamment, où certains ménages, déjà aisés, ont continué de s'enrichir en télétravaillant, faisant bonifier leurs actions en Bourse et épargnant plus. Les cours des actions dans le monde, en particulier des entreprises de haute technologie, ont bondi pendant la pandémie, pour établir de nouveaux records ces

dernières semaines, alors que l'économie mondiale montre des signes de forte reprise après la récession. Le responsable des Affaires budgétaires du FMI, Paolo Mauro a déclaré, dans le cadre des réunions de printemps, que « la pandémie a accru les inégalités. Il est nécessaire de mobiliser des recettes fiscales supplémentaires » pour les déployer à travers les soins de santé, l'éducation, les filets de sécurité sociale, avec le soutien financier des gouvernements. Ainsi le FMI recommande la mise en place d'une fiscalité provisoire sur les revenus les plus élevés pour aider les gouvernements à répondre à ces besoins de financement.

Paolo Mauro a salué l'initiative internationale «pour

parvenir à un accord» sur l'imposition d'une fiscalité minimale mondiale. La France et l'Allemagne ont soutenu cette initiative, annoncée la semaine dernière par la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen. «Ainsi, dans les économies avancées, il y a une opportunité d'inverser» cette tendance en augmentant à la fois l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers les plus riches, en éliminant les niches fiscales, en augmentant les impôts fonciers ou les droits de succession, a détaillé Paolo Mauro. «Il y a ainsi tout un éventail d'options disponibles», a-t-il poursuivi. L'option retenue est la taxe provisoire pour se remettre de la Covid-19, qui passerait par une surtaxe des en-

treprises. Ce qui aurait du sens en particulier pour les entreprises ayant fait davantage de bénéfices pendant la crise, a-t-il indiqué, en référence à des géants comme Amazon. Le patron d'Amazon, Jeff Bezos, a soutenu l'idée d'une hausse des impôts sur les sociétés aux Etats-Unis alors que le président Joe Biden avait dénoncé le fait que le groupe ne paie pas de taxe fédérale sur ses bénéfices.

Le chef des affaires budgétaires du FMI Vitor Gaspar a de son côté défendu la vaccination pour sortir les pays de la crise. Plus de 1.000 milliards de dollars de recettes fiscales supplémentaires pourraient être générées d'ici 2025 à l'échelle mondiale si tous les pays parvenaient à maîtriser la

pandémie plus tôt que prévu. Cela permettrait aussi «d'économiser des milliards supplémentaires dans les mesures d'aide» aux économies, explique le FMI dans son rapport. «La vaccination est donc plus que rentable, car elle offre un excellent rapport qualité-prix aux fonds publics investis pour accélérer la production et la distribution mondiales de vaccins», selon les auteurs. Pour le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, les mesures annoncées par le FMI et la Banque mondiale sont « un signe d'espoir et de multilatéralisme » pour faire face aux crises de la dette et aux autres dommages résultant de la crise déclenchée par la Covid-19.

Noël Ndong

PAYS AFRICAINS/COVID-19

Le Vatican appelle à l'annulation de la dette

L'initiative a été lancée le 7 avril, par le dicastère pour le service du Développement humain intégral et la commission vaticane Covid-19, en collaboration avec Caritas Afrique, le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), la conférence des jésuites d'Afrique et de Madagascar (Jcam) et l'Association des femmes consacrées d'Afrique de l'est et du centre (ACWFCA).

Pour la nouvelle sous-secrétaire du dicastère, sœur Alessandra Smerilli, « cette campagne, qui est encore plus urgente à cause de la Covid-19, commence en Afrique [...]. La contribution du dicastère était, et est, de l'aider à acquérir une visibilité internationale dans l'espoir qu'un large mouvement se crée comme en 2000. Pour qu'elle soit portée à l'attention du G-7 et du G-20, c'est-à-dire de ceux qui peuvent influencer sur la question de manière directe et concrète. Le président de Caritas Afrique, Mgr Yaw Anokye, archevêque de Kumasi, au Ghana, a, quant à lui, appelé à «regarder, juger et agir au nom des pauvres et des plus vulnérables». Pour le secrétaire général du SCEAM, le père Akaabiam, on ne pouvait agir autrement, car «si l'Afrique vit dans l'endettement, tout le monde vivra dans l'endettement. Si l'Afrique va bien, tout le monde va bien».

Pas de sortie de crise sans allègement de la dette : C'est une question de justice

Le secrétaire adjoint du dicastère, le père Augusto Zampini, a rappelé cette question du pape François : « Comment en sortir ? en mieux ou en pire [de la crise sanitaire actuelle] ? », rappelant que celle-ci,

à la fois sanitaire, économique, sociale, politique et culturelle, ne peut trouver sa fin sans l'allègement du poids de la dette, et concomitante. Pour lui, il s'agit d'une question de justice intergénérationnelle. Il est opposé à «faire payer à nos enfants et aux générations futures tous les effets de nos erreurs, et de justice spirituelle». Ajoutant : « la dette écologique des Grands, les premiers responsables du changement climatique dont le fardeau incombe, toutefois, en grande partie aux nations les plus pauvres. Comme ceux d'Afrique ». Pour Sœur Hellen Bandiho, secrétaire générale de l'ACWECA, l'allègement de la dette aurait des effets très concrets.

Mise en place d'un système de vérifications et de contrôles

Le cardinal Turkson, préfet du dicastère, a souligné l'universalité de l'action pour l'annulation de la dette « partout où elle est nécessaire (outre l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie...) », a garanti de son soutien, proposant même un plan de sortie de crise : « voir-juger-agir », puis « mettre en œuvre des actions de plaidoyer et de pression dans deux directions : dans le dialogue avec les grandes institu-

tions financières internationales et dans les relations avec les gouvernements et les groupes au niveau local et national pour assurer une transparence maximale des activités ». Cela impliquerait également le développement d'« un système de vérifications et de contrôles, afin que les ressources libérées au profit du continent aillent là où elles sont réellement nécessaires pour croître et améliorer les conditions des peuples et des personnes ». Il s'agit donc de responsabilités mutuelles, envers les personnes vivant des situations d'extrême pauvreté, conscient qu'avec des mécanismes de contrôle appropriés, on peut garantir que l'argent remis est dépensé pour promouvoir la santé et l'éducation, pour garantir ce développement humain intégral auquel tous les hommes et toutes les femmes, comme nous le rappelle souvent le Pape François, ont droit. « La personne, comme l'enseigne la doctrine sociale de l'Église, a une dignité qui ne peut être compromise : personne ne peut être laissée de côté à cause de l'injustice. Nous sommes appelés à être les gardiens de nos frères: c'est le cœur de notre solidarité », a conclu le cardinal Turkson.

N.Nd.

DETTE

L'ONU salue les mesures prises par le FMI et la Banque mondiale

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait une déclaration dans laquelle il a salué les mesures arrêtées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale en faveur de la dette des pays à faible revenu en cette période de pandémie de Covid-19.

« C'est un signe d'espoir et de multilatéralisme renouvelé. Car, la pandémie de Covid-19 a considérablement réduit la capacité de revenu de certains pays », a-t-il reconnu avant de souligner que les économies en développement avaient eu du mal à obtenir suffisamment de ressources financières pour faire face au début de la crise du coronavirus. Depuis le début de la crise, le secrétaire général a lancé un appel à la liquidité par le biais d'une émission massive de droits de tirage spéciaux (DTS). Un instrument créé par le FMI pour aider à compléter les réserves de trésorerie pour ceux qui en ont le plus besoin également la réaffectation des DTS inutilisés.

Insistant sur la mise en œuvre de nouveaux mécanismes économiques, l'ONU a recommandé que soit déterminée une approche de trois phases pour s'attaquer au fardeau de la dette à savoir, un gel de la dette, un allègement ciblé de la dette pour les plus vulnérables et une réforme de l'architecture internationale de la dette.

« Les suspensions et les allègements de la dette doivent être étendus aux pays qui en ont le plus besoin, notamment les pays à revenu intermédiaire qui abritent plus de 60% des pauvres du monde, sans créer de stigmatisation ni compromettre leur notation souveraine », précise l'ONU.

Il faut reconstruire la dette

Selon l'ONU, la réforme de l'architecture de la dette internationale est également essentielle. D'autant plus, qu'une crise de la dette dans le contexte de l'urgence de la Covid-19, mettrait les Objectifs de développement durable hors de portée. Les discussions de cette semaine sur l'architecture de la dette internationale constituent un pas important qui va dans la bonne direction.

Appelant tous les pays et toutes les institutions à se joindre à un effort mondial pour repenser les principes qui sous-tendent l'architecture actuelle de la dette, le secrétaire général de l'ONU a appelé à inviter les gouvernements du monde à agir rapidement afin de compléter les instruments existants par des mécanismes plus efficaces de résolution des crises de la dette. « Je suis très encouragé par l'accent mis par le FMI et la Banque mondiale sur une reprise durable, inclusive, intelligente et verte », a conclu Antonio Guterres.

Rock Ngassakys

FUITES DE CAPITAUX

La BEAC au front contre les opérateurs économiques véreux

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) vient de lancer une opération de contrôle destinée à l'apurement de domiciliation des importations des biens et services.

Le déficit sur les réserves de change de la Banque centrale et les fuites de capitaux ont conduit l'institut d'émission des six pays de la zone Cémac (Gabon, Congo, RCA, Tchad, Guinée équatoriale, Cameroun), à engager un contrôle au terme duquel les coupables seront sanctionnés.

Les observateurs évoquent un vent de panique soufflant sur le toit des assujettis à la réglementation des changes de la BEAC. Le processus d'apurement de domiciliation des importations des biens et services signifie que la Banque centrale demande à tous les agents économiques résidents dans la sous-région, ayant fait sortir des devises pour importer des biens et services, de fournir les preuves que ceux-ci sont



réellement arrivés dans la sous-région, au prorata des devises débloquées.

La Banque espère ainsi mettre la main sur les opérateurs qui sont à l'origine du déficit de la balance courante observé au cours de l'exercice 2020. Si

les chiffres exacts de ce déficit ne sont pas communiqués, les médias parlent quand même d'un déficit considérable qui a entraîné, depuis quelques mois, une réduction du taux de couverture de la monnaie de 5 à 10 points.

Il faut rappeler que depuis mars 2019, un nouveau règlement sur les devises a été adopté par les membres de la Cémac, en vue de lutter contre la sortie incontrôlée des capitaux. Les États membres ont mandaté leur

Banque centrale pour restreindre les paiements en devises des particuliers et des entreprises dans ces pays membres. À ce jour, tous les secteurs de l'économie sans exception seront soumis à la nouvelle réglementation.

Ces mesures exigent, par exemple, que pour toute transaction de plus d'un million de francs CFA hors zone, il faut une approbation des autorités bancaires. Les entreprises et les particuliers doivent désormais également recevoir une autorisation de la Banque centrale avant d'ouvrir un compte en dehors de la région. Cette restriction n'est pas bien accueillie par les opérateurs économiques, dénonçant le pouvoir arbitraire de la Banque.

Fiacre Kombo

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Un laboratoire de contrôle qualité bientôt opérationnel

Le laboratoire de physique nucléaire et d'applications dont les travaux sont réalisés à 80%, implanté à la cité scientifique de Brazzaville, va assurer la surveillance de la pollution environnementale et le contrôle qualité des produits de mer, fluviaux et importés afin d'assurer la fiabilité des produits consommés par la population.

L'aménagement de deux laboratoires est en cours de finalisation. Le premier de physique nucléaire et d'applications facilitera le contrôle qualité des produits, la surveillance de la pollution environnementale et le second a pour vocation de servir d'hébergement d'une base de données de l'ADN utilisable principalement pour la sécurité grâce à l'utilisation des techniques de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Le 9 avril, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou, s'y est rendu non seulement pour évaluer le niveau d'exécution des travaux mais aussi et surtout pour mettre à disposition les équipements qui feront fonctionner les laboratoires. Il s'agit notamment du spectromètre gamma qui permet de mesurer le taux de radioactivité, le spectromètre d'attraction atomique, le spectromètre de masse ayant pour rôle de mesurer les métaux lourds des échantillons environnementaux. Le matériel a été acquis grâce à l'accord conclu entre le gouvernement et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Au laboratoire de physique nucléaire, les travaux de recherche à base de la dosimétrie pour mesurer les doses de radioactivité au niveau de la mer par exemple, des métaux lourds et des hydrocarbures seront ré-



Remise symbolique du matériel qui fera fonctionner les laboratoires

alisés. « Ce laboratoire n'est pas une centrale nucléaire mais plutôt un laboratoire de recherche se basant sur les techniques de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques », a précisé le Dr Guy Blanchard Dallou, chef dudit laboratoire.

Par ailleurs, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou est allé toucher du doigt la réalité de l'unité de recherche en nanomatériaux et nanotechnologie dont le travail est orienté vers les Objectifs de développement

durable. « Nous travaillons sur des matériaux qui permettent de détecter le cancer, sur la création d'une base de données de l'ADN qui pourra être utilisée dans différents secteurs, notamment la police, la gendarmerie, la mairie ainsi que le secteur des énergies renouvelables avec des techniques de miniaturisation afin d'améliorer les conditions de vie de la population », a expliqué le Dr Maryse Nkoua Ngavouka, physicienne à l'Institut national de recherche en sciences naturelles

et exactes.

Ce laboratoire dont les travaux sont réalisés à 60% permet d'établir un pont entre le milieu académique et le milieu industriel avec la collaboration de l'Unesco à travers le laboratoire du Centre international de physique théorique, avec l'Organisation des femmes et sciences pour les pays en développement et l'AIEA qui apporteront du matériel de pointe.

Peu avant la visite de ces laboratoires, le ministre de la Re-

cherche scientifique et de l'Innovation technologique a procédé à la remise des équipements aux départements de physique nucléaire, de chimie, de l'herbier national et de l'herpétologie de l'Institut national de recherche en sciences exactes naturelles. Ces équipements acquis grâce au budget d'investissement 2020 de l'Etat sont constitués des matériaux de référence pour la physique nucléaire, du matériel dont le stéréo zoom trinoculaire avec camera pour le laboratoire de l'herbier national, le stéréo zoom trinoculaire pour le laboratoire de l'herpétologie et d'un distillateur d'eau pour le département de chimie. « L'herpétologie étant un secteur important et fondamental pour la biodiversité, il est nécessaire que l'on fasse évoluer cette partie de la science de la nature et demander à ceux qui sont de la matière de pouvoir mettre en exergue la société congolaise de l'herpétologie qui existe », a déclaré le ministre.

Réceptionnant les équipements de son département, le Dr Ange Ghislain Zassi Boulou, responsable de l'unité de recherche sur les ressources herpétologiques, a salué l'initiative du ministère en précisant que ces équipements permettront d'affiner le travail de recherche scientifique et se mettre au travail pour que la population puisse en tirer profit.

Rominique Makaya

VIE ASSOCIATIVE

L'AKDDM veut promouvoir l'agriculture à Madingou

L'Association Krist Duford pour le développement de Madingou (AKDDM) qui a pris pour devise « Maintenant tout est entre vos mains », a mis en place ses instances dirigeantes locales le week-end dernier à Madingou dans le département de la Bouenza.



Lors de la mise en place des instances dirigeantes locales de l'AKDDM (crédit photo/DR)

Cette association entend revaloriser le district avec sa terre arable. Cela est possible avec l'apport des filles et fils du terroir, pense le président de cette association, Krist Duford Mambiki, notamment par une démarche indispensable visant le développement et l'épanouissement de la jeunesse de Madingou ; une jeunesse en quête d'une vie meilleure ainsi qu'une insertion professionnelle pour acquérir une indépendance financière et devenir des acteurs utiles à la société. « Nous lançons un vibrant appel à tous de nous rejoindre autour d'une ambition commune afin de rendre à l'agriculture sa place d'antan au cœur de notre économie avec un transfert de savoir, ... », a déclaré Krist Duford Mambiki.

L'AKDDM qui veut faire de Madingou une terre agricole a pour mission de soutenir les porteurs de projets d'agriculture durable à travers un incubateur local dédié ; mettre en place un plan de formation annuel de quatre-vingts jours au profit de trois cents bénéficiaires ; favoriser un modèle économique durable par la valorisation et la promotion des cultures locales afin d'avoir un meilleur rapport qualité/prix mais aussi de rendre disponibles les denrées au profit de chaque ménage ; revoir la politique agricole locale par la mise en place d'un modèle coopératif inclusif et durable ; rendre disponibles les meilleurs engrais auprès des agriculteurs afin d'augmenter leurs rendements ; mettre en place un

programme de sensibilisation et d'éveil sur les questions liées à la sauvegarde de la biodiversité ; produire de façon croissante et avoir des produits en permanence ; lutter contre la faim et atteindre l'autosuffisance alimentaire.

L'AKDDM a mis en place ses instances dirigeantes locales le week-end dernier. Elles sont coordonnées par Mvoula Abdou, avec Fulgence Yombo comme président, Karl Ngouala vice-président, Marc Mampassi secrétaire général, et Teddy Balhas comme secrétaire général adjoint, etc. Alors que la Commission de contrôle et d'évaluation est présidée par Leonard Ngoma, avec pour vice-président Dios Mounkassa, et Abraham Ngyoi comme rapporteur...

Bruno Okokana

RÉUNIONS DE PRINTEMPS DE LA BM/COVID-19

Le FMI va publier une DTS de 650 milliards de dollars

Le calendrier pour une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux (DTS) est plus précis après une réunion informelle des directeurs exécutifs du Fonds monétaire international (FMI).

La discussion a porté sur une éventuelle nouvelle allocation de 650 milliards de dollars de DTS. Les directeurs ont « apporté un large soutien » au FMI pour créer une proposition, selon un communiqué de la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva. « J'ai l'intention de présenter d'ici juin une proposition formelle au Conseil d'administration pour envisager une nouvelle allocation de 650 milliards de dollars EU, sur la base d'une évaluation des besoins de réserves mondiales à long terme des pays membres du FMI, et conformément aux Statuts et aux mandats », a-t-elle déclaré.

Selon Kristalina Georgieva, si elle était approuvée, une nouvelle allocation de DTS ajouterait une augmentation substantielle et directe des liquidités aux pays, sans alourdir le fardeau de la dette. Cela permettrait également de libérer des ressources indispensables

aux pays membres pour aider à lutter contre la Covid-19, notamment pour soutenir les programmes de vaccination et d'autres mesures urgentes. Et cela compléterait la gamme d'outils déployés par le FMI pour soutenir nos membres en cette période de crise.

Le directeur exécutif de Jubilee USA, Eric LeCompte, a qualifié l'annonce de « progrès incroyable ». Au fur et à mesure des avancées de la proposition, le FMI développera également des mesures pour améliorer la transparence et la responsabilité dans l'utilisation des DTS. Puis, il explorera les options de réaffectation des DTS aux pays vulnérables et à faible revenu. Une nouvelle émission nécessitera une période de notification du Congrès américain de 90 jours, ce qui retardera probablement tout vote officiel et la distribution réelle des DTS jusqu'en août au plus tôt.

Noël Ndong

TRIBUNE LIBRE

Le vaccin anti-covid-19, rempart et défi

Un an après son apparition au Congo, le coronavirus continue allègrement son odyssée morbide, avec pour épice centre Brazzaville et Pointe-Noire, deux capitales du pays soumises, à ce jour, aux restrictions et au couvre-feu nocturne. Le temps de l'émotion générale passé, les autorités avaient préconisé des mesures qui n'ont toujours pas suffi à contrer cette épidémie dont la virulence meurtrière n'a d'égal que les conséquences multiples qu'elle engendre. Impuissants et sans traitement curatif adéquat, le Congo et sa population se sont résignés à attendre un miracle pour espérer échapper au courroux de la satanée « bête ».

Les vaccins contre la covid-19, mis au point par les grands laboratoires mondiaux, ont permis de lancer rapidement une campagne de vaccination, avec l'espoir d'enrayer la maladie et relancer les activités tous azimuts. En l'absence d'un traitement curatif conséquent, la vaccination devenait la seule alternative. Cependant, l'acquisition de ces vaccins ne va pas sans controverses ni débats agressifs. Ainsi, d'aucuns ont émis de sérieux doutes sur la rapidité de la découverte de ce « sésame » sanitaire, s'ils n'ont pas parié sur son inefficacité. Du coup, la méfiance vis-à-vis des vaccins s'est installée au sein de la population. D'autres se demandaient, encore, si la campagne de vaccination, annoncée au Congo, connaîtrait un franc succès au regard de la diabolisation des vaccins. Heureusement que ces propos de négateurs, réfractaires aux avis scientifiques et aux mesures anti-Covid-19, n'ont eu de prise sur le mental d'une population désabusée, au demeurant.

Les autorités congolaises ont donc résolu de prendre la mesure de ce risque. C'est sans doute pour cette raison que le président de la République n'a pas hésité à se faire vacciner, le 25 mars dernier, avec lui ses collaborateurs et l'ensemble des membres du gouvernement. Les parlementaires, les militaires, les gendarmes et les policiers n'ont pas tardé à emboîter le pas. Depuis lors, plusieurs centres de vaccination ont été ouverts, notamment à Brazzaville : l'hôpital central des armées, la direction générale de la sécurité civile, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, le centre intégré Marien-Ngouabi de Talangai, l'hôpital de base de Makélékélé qui ne désespèrent pas.

Après Brazzaville, le Programme élargi de vaccination va s'atteler à ouvrir les centres de vaccination sur toute l'étendue du territoire, notamment à Pointe-Noire et dans les chefs-lieux des départements. Mais auparavant, les ateliers de formation sont organisés en vue de la vaccination massive des populations. De même, ce programme a mis en place - ce qui ne va pas sans difficultés - des structures de conservation des vaccins. En effet, ces vaccins se conservent dans des endroits particuliers, de très basses températures de l'ordre de moins zéro et même au-delà. Autant de défis à relever avant de commencer à vacciner tout le monde. Il est également à noter que toutes les opérations susmentionnées ont un coût financier, notamment l'intéressement des acteurs commis à la tâche de vacciner.

En tout état de cause et le moins que l'on puisse dire est que la majorité des Congolais connaissent l'importance de la vaccination. Pour le cas de covid-19, il est communément établi que le vaccin demeure, pour l'instant, le seul rempart. De fait, l'engouement observé dans les centres dédiés à la vaccination devrait interpeller les pouvoirs publics, afin qu'ils garantissent la pérennité des doses vaccinales. La moindre rupture du vaccin pourrait causer de désagréments et, finalement, réduire les chances d'atteindre les objectifs visés, de protéger les populations contre la covid-19 et panser les plaies laissées par le virus.

Valentin Oko

EDUCATION

Des classes Confucius au lycée de la Révolution-CEG Gampo Olilou

La cérémonie d'inauguration des classes Confucius au lycée de la Révolution- collège Gampo Olilou, à Ouenzé, dans l'arrondissement 5, a été patronnée par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso et l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, le 9 avril dernier.

Avant l'ouverture des salles, les deux personnalités ont procédé d'abord au dévoilement de la plaque Confucius.

Dans son allocution à travers une vidéo préenregistrée, le vice-président et secrétaire général de la Fondation internationale éducation, Zhao Lingshan, a salué les efforts des amis chinois et congolais de tous horizons, qui ont travaillé diligemment pour l'édification de ces classes Confucius. Avant de souligner que la Fondation internationale éducation de la Chine, organisation à but non lucratif destinée à soutenir l'apprentissage du chinois au monde, sera très heureuse d'accorder aux instituts des deux parties l'autorisation d'usage de la marque des classes Confucius.

« Nous sommes sûrs que grâce au dévouement de tous, les classes Confucius au lycée de la Révolution- collège Gampo Olilou auront de brillantes perspectives, formeront davantage de jeunes congolais connaissant le chinois, et insuffleront une nouvelle vitalité à l'amitié des deux pays ! », a-t-il déclaré.

Le proviseur du lycée de la Révolution, Firmin Moungala, a indiqué que la création des classes Confucius favorisera l'apprentissage de la langue et de la culture



Les deux parties posant après la cérémonie d'ouverture des salles Confucius (crédit photo/Adiac)

chinoises et sera, à n'en point douter, l'un des maillons forts de la coopération sino-congolaise en matière d'éducation car les apprenants acquerront et comprendront les mécanismes du développement d'une nation par le moyen de sa culture.

Même son de cloche pour WU Zhenmin, proviseur de l'école secondaire expérimentale du Henan. Les classes Confucius au complexe scolaire Lycée de la Révolution- CEG Gampo Olilou, dit-il, joueront un rôle positif dans

l'intensification de la communication des enseignants et des élèves des deux écoles, ainsi que dans la promotion de l'intégration culturelle de la Chine et de l'Afrique.

Pour l'inspecteur général de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (Igepsa) de la République du Congo, David Boké, l'ouverture des classes Confucius a pour but de permettre à la jeunesse congolaise de s'imprégner de la culture chinoise en commençant par l'apprentissage de la langue : le

Mandarin. Pour cela, l'Igepsa a l'honneur, sinon, la responsabilité d'être le point focal. Les experts chinois formeront les formateurs locaux qui à leur tour assureront la formation des élèves. Cette formation concernera un nombre déterminé d'élèves du lycée de la Révolution et du collège Gampo Olilou, auxquels s'ajouteront d'autres apprenants externes qui aimeraient apprendre la langue et la culture chinoises.

De son côté, l'inspecteur de classe 1, directeur général adjoint

du bureau provincial de l'éducation de Henan, Diaili Yuhua, a indiqué que le bureau provincial de l'éducation de Henan accorde une grande importance à la coopération et aux échanges entre les deux écoles. Il favorise activement la construction des classes Confucius basée sur les visites, les échanges d'éducation, les camps d'été et la formation des enseignants envoyés à l'étranger. A l'avenir, a-t-il souhaité, ils intégreront les ressources de sorte que les classes Confucius au complexe scolaire lycée de la Révolution - CEG Gampo Olilou se développent durablement, parfaitement et originalement, afin qu'elles servent d'exemple dans les échanges et la coopération sur l'éducation de base entre la Chine et l'Afrique. Avant de demander « d'innover la conception des classes Confucius, perfectionner le modèle pédagogique et éducatif du chinois, faciliter la coopération et les échanges, mettre à exécution le projet de « Huit Actions », et contribuer de nouveau à la construction d'une communauté de destin sino-africaine plus étroite. »

Notons qu'un don des fournitures scolaires a été offert à la partie congolaise par la Chine.

Bruno Okokana

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers l'élaboration d'un schéma de formation des auditeurs de justice

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a échangé le 10 avril à Brazzaville avec le collectif des auditeurs de justice au sujet du déroulement de leur stage de formation.

Afin d'expliquer l'intention du gouvernement, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a largement argumenté sur la mise en place d'une commission interministérielle pour évaluer la faisabilité académique et financière pour corser l'option d'une formation locale des auditeurs de justice.

A cet effet, un schéma de formation sera proposé avant la prochaine rentrée académique au Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, par le ministre de l'Enseignement supérieur afin de les former. « Le pays est en pleine récession économique. Le Congo s'attache toujours à la formation du capital humain pour espérer à un développement rationnel. Ce n'est pas un sursaut d'orgueil, le Congo a d'ailleurs formé dans un récent passé, de quelques décennies, de cadres de plusieurs pays africains dans plusieurs domaines », a indiqué le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

En revanche, le ministre a clarifié que le gouvernement veut avoir plus de magistrats et non des auditeurs de justice pour bien faire fonction-

ner l'appareil judiciaire du pays. Actuellement, l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam) forme à peine cinquante à soixante magistrats par année. « Le gouvernement n'a pas encore fini avec votre formation. Nous voulons que vous soyez des magistrats. Puisque nous devons aussi travailler par rapport aux attentes de l'appareil judiciaire », a soutenu le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

L'appareil judiciaire comprend les huissiers de justices, commissaires-priseurs, magistrats, avocats, notaires, juristes, auditeurs de justice et autres. Nommés par décret présidentiel signé le 16 février 2021, le collectif des auditeurs de justice a remercié le président de la commission interministérielle et les autres hautes personnalités qui se sont impliqués pour l'aboutissement de ce dossier.

Signalons que le décret concerne deux cent quatre-vingt-seize et il y a également un autre quota en attente pour les trente-six autres auditeurs de justice. Ceux qui sont listés sur le récent décret bénéficient également des avantages de la solde.

Fortuné Ibara

Plus de 200 étudiantes formées au leadership féminin

L'association Elba a initié, le 10 avril, une formation spéciale au profit des étudiantes inscrites à l'Université Denis Sassou N'Gusso en vue de les préparer à devenir de futures élites féminines congolaises.



Développer le leadership féminin depuis le banc de l'école

ELBA est une association apolitique qui œuvre pour l'égalité des genres et les droits des enfants au Congo Brazzaville et dans le reste de l'Afrique. Le séminaire atelier qu'elle a initié a réuni plus de deux cents jeunes filles, étudiantes de l'Université Denis Sassou N'Gusso, de Kintélé, banlieue nord de Brazzaville, sur le thème : « Le leadership féminin ». A l'occasion, elles ont suivi quelques thèmes portant sur le leadership féminin ; l'autonomisation de la femme ; les violences basées sur le genre ; la santé sexuelle et de la reproduction et Education : la clé de l'autonomisation de la jeune fille.

Développant son exposé sur l'histoire de la journée du 8 mars,

Vanessa Metou a invité les jeunes filles à travailler sans complexe face à l'homme en vue de créer en elles une influence personnelle leur permettant d'acquiescer l'autonomie et de devenir des leaders dans la société.

« L'objet de cette rencontre est de sensibiliser les étudiantes de l'Université Denis Sassou N'Gusso à l'importance de l'éducation. Nous avons initié cette formation pour que ces filles soient conscientes de leur leadership et assimilent d'ores et déjà les notions de leadership féminin et de l'autonomisation des femmes. En gros, nous voulons développer le leadership féminin et avons pensé que cela doit commencer depuis le banc de

l'école », a souligné la présidente d'ELBA, Tizi Paka, devant les quelques responsables de l'Université Denis Sassou N'Gusso. Pour les étudiantes, cette formation constitue une aubaine, car elle leur a permis de rafraîchir la mémoire sur l'autonomisation des femmes et de développer un leadership personnel en elles.

« Cette conférence m'a permis de comprendre que ne se résume pas qu'au port de pagne. Elle est plutôt pour nous une occasion de revendiquer nos droits les plus légitimes et de réfléchir sur les inégalités que nous subissons au quotidien de la part de l'homme », a affirmé Bricia, une participante.

Firmin Oyé

ENVIRONNEMENT ET TOURISME

L'Etat et les entreprises privées appelés à perpétuer leurs efforts

Lors d'une tribune médiatique organisée par l'Agence congolaise de l'information le 9 avril à Brazzaville, Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement et du Tourisme, et porte-parole du candidat réélu, Denis Sassou N'Guesso, a fait part des enjeux et perspectives en matière d'environnement et de cadre de vie des citoyens pour le prochain quinquennat.

Arrivée au terme de sa mandature à la tête du ministère de l'Environnement et du Tourisme, pour le quinquennat écoulé, Arlette Soudan Nonault se dit satisfaite du travail abattu, malgré la crise sanitaire marquée par la pandémie de coronavirus (Covid-19). En effet, plusieurs actions ont été menées à ce jour parmi lesquelles: gérer la Cop 13 d'Abidjan et celle de Bamako sur la gestion des déchets, la présidence des Objectifs de développement durable, travailler avec Congo conservation et compagnie, etc.

« Durant ce quinquennat, nous avons eu un agenda chargé et avons fait un pas important vers l'applicabilité de nos objectifs qui ne sont pas encore tous atteints mais, dont une bonne partie a pu être réalisée », s'est réjouie la ministre.

Par ailleurs, Arlette Soudan Nonault a attiré l'attention sur le fait que l'Etat garantit plusieurs infrastructures, mais il n'œuvre pas à la levée financière du secteur privé. Ce secteur est donc convié à se conformer à la réglementation du pays et à monter des business plans avec des établissements bancaires afin d'investir dans ce domaine. Etant un



La ministre en charge du département de l'Environnement et du tourisme échangeant avec la presse/Adiac.

secteur hautement transversal, le tourisme ne peut pas se lever sans tous les autres secteurs de la vie et sans l'implication de tous les citoyens. « Aujourd'hui, une fois que nous avons des voix d'ac-

cessibilité, de bancarisation, la sécurité du territoire, nous pouvons lever avec le secteur privé l'industrie du tourisme. Cela tombe à point nommé car; avec la chute du prix du baril,

il a fallu que nous nous projetions vers une nouvelle économie et nous en avons le potentiel », a-t-elle fait savoir.

A en croire ces propos, dans les grands enjeux de l'industrie tou-

ristique, la création des emplois reste l'un des objectifs à relever pour accroître le PIB du secteur. Cette mise à contribution était au ralenti faute de cadre institutionnalisant, de cadre réglementant ce secteur qui n'avait pas de lois mais que des textes d'applications. « Les textes d'applications découlent des lois d'orientation ou des lois cadres et la loi élaborée par le ministère est une loi qui ouvrira le spectre de certaines lois qui en découleront comme par exemple celle de la classification, de l'hôtellerie, de l'hébergement », estime Arlette Soudan Nonault.

Au terme de cette tribune, la ministre en charge du département de l'Environnement et du Tourisme en sa qualité de porte-parole du candidat réélu à la présidentielle de mars 2021, Denis Sassou N'Guesso, a souligné que le Congo, en tant que pays indépendant et démocratique, est capable de tenir des élections apaisées et crédibles sans attendre indispensablement l'apport ou l'approbation du regard extérieur. Selon elle, la politique est un combat démographique et au regard de la décision de la cour suprême, chacun devrait s'y conformer.

Merveille Atipo et Gloria Lossele

NOUVEAU TRONÇON POINTE-NOIRE - QUESO

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche
le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33/ 06 587 44 60
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com

OCEAN du NORD
Sécurité - Confort - Fiabilité

Voyagez sereinement
www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com
06 587 44 60/ 05 728 88 33

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSA	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			QUESO	30.000	27.000

NÉCROLOGIE

Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son grand frère aîné le colonel de police Antoine Baptiste Ngoulou, sous-préfet de Tchimba-Nzassi le 4 avril 2021 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au N°29 bis, de la rue Djouké Mounkali vers la rivière Madoukou Tsékélé à Brazzaville, et à Pointe-Noire au quartier Loandjili derrière la Maison commune.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Les familles Nkouka, Samba, enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur mère, sœur, fille, nièce, grand-mère, arrière-grand-mère la veuve Nkouka Yandibene née Samba Agnès le lundi 29 mars 2021 à Paris en France. Les obsèques auront lieu selon le programme ci-après :

Mardi 13 avril 2021 :

- 16h30 : arrivée de la dépouille mortelle par vol Air France
- 18h00 : dépôt de la dépouille à la morgue de Makélékélé
- 18h30 : retour à la veillée sis avenue Sita Diatsiolo à Bifouiti

Judi 15 avril 2021 :

- 09h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé
- 10h00 : départ de la dépouille mortuaire pour l'esplanade de la morgue de l'hôpital Blanche-Gomez
- 10h30 : messe de requiem sur place
- 11h00 : recueillement de la famille, amis et connaissances
- 12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne
- 15h00 : Fin de la cérémonie

Paix à ton âme maman Agnès.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 32e journée

En déplacement à Charléty, Troyes rapporte un bon point (1-1). Titulaire dans le couloir droit, Dylan Saint-Louis a égalisé d'un bel enchaînement à la 36e : après une récupération plein axe, N'Guessan sert Dingomé. Ce dernier lance Saint-Louis, parti de la gauche, qui enchaîne contrôle et tir du gauche à l'entrée de la surface.

Une action rapide et pleine de maîtrise de l'international congolais qui inscrit son 4e but de la saison (pour 3 passes décisives), son premier en 2021.

Déjà auteur d'une frappe à la 8e, d'un bon service pour Barthéléme à la 52e, d'un tir non cadré à la 63e et d'un ultime centre pour Suk, dont la tête finit dans le petit filet, à la 92e, Dylan Saint-Louis signe un match plein face à son ancienne équipe.

Fernand Mayembo, rétabli de la blessure au genou contractée face au Sénégal, était titulaire lors du match Le Havre-Ajaccio, au même titre que son co-équipier en sélection, Bevic Moussiti Oko. Ce dernier a été remplacé à la 72e par Arconte, auteur de l'égalisation deux minutes plus tard.

Remplaçant, Nolan Mbemba est entré à la 68e et a tenté une belle volée à la 76e.

Sorti sur blessure la semaine dernière, Prince Ibara a quand même débuté le match perdu par Châteauroux face à Dunkerque (1-2). C'est lui qui obtient le coup-franc de l'égalisation castelroussine (24e). Et il place deux têtes, coup sur coup, aux 70e et 73e, non cadrées.

Entré à la 82e, Randi Goteni n'était plus apparu sur le terrain depuis le 20 février (6 minutes contre Le Havre. Sa dernière titularisation date du 16 janvier.

Grenoble enfonce Caen (3-1). Prince Oniangue, titulaire au poste de demi-centre, a peiné avant d'être remplacé à la 65e. Alexis Beka Beka, sur le banc au coup d'envoi, est entré à la 79e, à 1-2.

Christ-Vianney Goteni n'était pas dans le groupe du GF38.

Niort et Bryan Passi, sorti à la 77e, coulent à pic sur leur pelouse face à Auxerre (0-4).

Sans Warren Bondo, non convoqué, ni Mons Bassouamina, convalescent, Nancy partage les points avec Sochaux (0-0).

Au classement, Troyes reste en tête avec 62 points et quatre longueurs d'avance sur Toulouse, qui se rendra à Guingamp lundi soir. Grenoble est 3e avec 57 points, loin devant Nancy, 9e avec 41 points.

Suivent Ajaccio et Le Havre, 10e et 11e avec 39 points, puis Niort, 13e avec 38 points, Caen, 15e avec 36 points, et Dunkerque, 17e et premier non reléguable avec 34 points et un match en retard à jouer.

L'En Avant Guingamp de Poaty est 18e et barragiste avec 30 points et un match en retard, alors que Châteauroux est lanterne rouge



Dylan Saint-Louis félicite son passeur, Dingomé (DR)

avec 21 points.

Allemagne, 28e journée, 2e division

Malgré l'entrée de Sylver Ganyoula à la pause, alors que le score était déjà de 0-2, Bochum chute lourdement à Paderborn (0-3). Ainsi freiné chez le 9e du classement, le leader conserve une avance de 4 points sur son dauphin, Hambourg.

Allemagne, 35e journée, 4e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana, remplacé à la 70e, et Sportfreunde Lotte sont tenus en échec par le SV Straelen (0-0).

Angleterre, 41e journée, 2e journée

Match nul entre Bristol City et Nottingham Forest (0-0). Han-Noah Massengo et Brice Samba étaient titulaires dans chaque camp.

Angleterre, 41e journée, 3e division

Christopher Missilou était titulaire lors de la défaite de Swindon face à Peterborough (0-3). Avec 37 points, Swindon est 23e à 2 points du 20e.

Angleterre, 41e journée, 4e division

Carlisle United prend un point à Barrow (2-2) avec le but du 2-2 d'Offrande Zanzala sur penalty à la 79e. Son 5e but qui permet au club de Carlisle de remonter à la 10e place, à 3 points des barrages.

Azerbaïdjan, 22e journée, 1re division

Kévin Koubemba est entré à la 78e lors du match nul face à son ancien club, Sebail (0-0). Sabah est 7e avec 20 points.

Belgique, 26e journée, 2e division

Lierse s'incline chez la réserve de Bruges (0-2). Avec Scott Bitsindou titulaire au milieu de terrain.

Bulgarie, 23e journée, 1re division

Mavis Tchibota est entré à la 79e lors de la victoire de Ludogorets face à Montana (1-0).

Sans Bradley Mazikou, absent du groupe, le CSKA Sofia abandonne deux points face à Arda (1-1). Troisième avec désormais 11 points de retard sur Ludogorets et deux sur le Lokomotiv Plovdiv, le CSKA devra miser sur la Coupe pour remporter un titre et jouer à nouveau l'Europe.

Croatie, 28e journée, 1re division

Sans Merveil Ndockyt, convalescent, Osijek prend un point chez le Slaven Korpiwnika (2-2). Osijek est premier avec 1 point et 2

matchs d'avance sur le Dinamo Zagreb.

Ecosse, 1re journée des play-down, 1re division

Kilmarnock est tenu en échec par Ross County (2-2). Sans Clevid Dikamona, resté sur le banc.

Espagne, 34e journée, 2e division

Majorque bat Lugo 2-0 et repasse provisoirement devant l'Espanyol (34 contre 33 points, avec un match d'avance). Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 61e par Mollejo, qui double la mise à la 63e.

Espagne, 2e journée des play-offs, 3e division, groupe 4

La réserve de Séville et Baron Kibamba, titulaire, font match nul face à Tamaraceite (0-0). Et sont en tête de leur mini-championnat.

Espagne, 1re journée des play-off, 4e division, groupe 10

Faite-Prévu Kaya Makosso était titulaire lors de la victoire de Los Barrions face à Pozoblanco (3-2). LUD Lors Barrios est 3e à 6 points du leader.

Grèce, 3e journée des play-down, 1re division

Delvin Ndinga, titulaire, et le Panaitolikos s'inclinent à Volos (1-3). Le Panaitolikos est 8e et dernier.

Italie, 33e journée, 2e division

Ascoli prend l'ascendant face à Monza (1-0). Sans Gabriel Charpentier, absent du groupe. Ascoli est 16e et barragiste provisoire.

Luxembourg, 20e journée, 1re division

Godmer Mabouba, titulaire, et l'Etzella Ettelbrück sont battus à domicile par le Racing de Yann Mabella (0-2). L'ancien Nancéien a été remplacé à la 80e.

Le Racing est 6e et l'Etzella est 16e.

Pays-Bas, 33e journée, 2e division

David Sambissa est resté sur le banc lors du succès de Cambuur à Den Bosch (5-2). Cambuur compte désormais 9 points d'avance sur le deuxième et 13 sur le troisième à 5 journées de la fin du championnat.

Russie, 36e journée, 2e division

Vainqueur 4-2 à Chertanovo, le Veles Moscou met fin à une série de cinq matches sans victoire (2 nuls et 3 défaites). Erving Botaka Yobama était titulaire en défense centrale.

Le SKA Energiya d'Emmerson Illy-Ayyet chute à domicile face au Nizhny Novgorod (0-1).

Le Veles est 7e avec 58 points devant le SKA, 12e avec 50 points.

Slovaquie, 4e journée des play-offs, 1re division

Yhoan Andzouana était titulaire lors du match nul du DAC face au Slovan Bratislava (2-2). Sorti à la 68e.

Suisse, 28e journée, 1re division

Sans Kévin Monziano, absent du groupe, Lugano bat Lausanne 1-0. Lugano est 3e.

Turquie, 29e journée, 2e division

L'opération maintien se complique pour l'Akhisar Belediyespor, défait à domicile par l'Adana Demirspor (2-3). Titulaire, Dzon Delarge est passeur décisif sur le premier but de son équipe (1-2 à la 41e).

Insuffisant pour son équipe, 16e et premier reléguable avec 5 points de retard sur le premier non reléguable.

France, 32e journée, 1re division

Rennes enfonce Nantes (1-0). Remplaçant, Faitout Maouassa est entré à la 64e, tandis que Steven Nzonzi et Eduardo Camavinga étaient remplaçants.

Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe de Lorient, corrigé à Lens (1-4).

Christlain Matsima est resté sur le banc lors du carton de Monaco sur Dijon (3-0).

Montpellier et Marseille font match nul 3-3. Sans Béni Makouana, absent du groupe.

France, 29e journée, 3e division

Réduit à dix dès la 28e minute, l'US Boulogne-sur-Mer rapporte un point d'Avranches (0-0). Herman Moussaki était titulaire, tandis que Cédric Odzoumo est entré à la 71e.

Alan Dzabana est entré à la 74e lors du revers du Red Star Lyon-Duchère (1-2).

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Magloire Nzonzi B. agent des Dépêches de Brazzaville, Célestin Mbemba, les Kahunga et la mutuelle Kahunga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, mutualistes, amis et connaissances le décès de leur fille, soeur, mère et grand-mère, Mme Richard Voumi née Irma Mbemba, survenu le vendredi 2 avril 2021 à l'hôpital de base Makélékélé à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°2112, rue Makoumbou Ma Mpombo à Bifouti (Sita dia Tsiolo) réf. rond point Bifouti.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

1 an sans toi
19 octobre 1935 - 8 avril 2020



Al'occasion de la commémoration du premier anniversaire de la disparition de François Luc Macosso, la veuve, les enfants et la famille vous renouvellent leurs vifs remerciements pour votre soutien multiforme, pour vos mots et toutes vos marques de sympathie durant cette épreuve.

En ce jour commémoratif, nous vous invitons à avoir pour lui une pensée pieuse. "Place-moi contre ton cœur, comme ton cachet personnel; gardes moi près de toi comme la pierre gravée à ton nom que tu portes au bras. C'est que l'amour est aussi fort que la mort..."

Cantique des cantiques 8-6



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv



+336 11 40 40 56



info@adiac.tv



84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

CAFÉ SPIRITUEL

La deuxième édition vise à faire rayonner la musique chrétienne au Congo

Tenue sur le thème « La musique chrétienne aujourd'hui », la deuxième édition du Café spirituel co-organisée par le Studio 210 de la télévision nationale congolaise et Brazza Gospel Awards Festival en partenariat avec l'Institut français du Congo, le week-end dernier, vise à faire rayonner la musique chrétienne aujourd'hui et pour toujours.

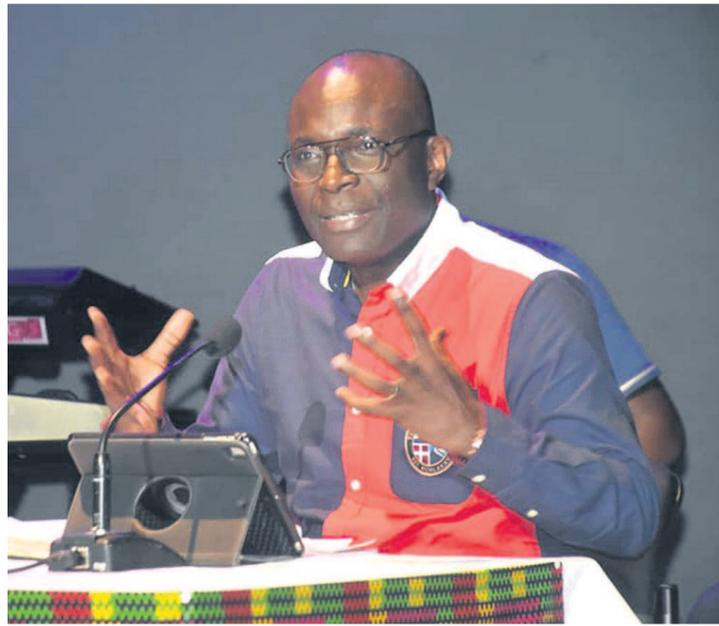
Après la tenue de la première édition qui a eu lieu en novembre 2020, la deuxième édition a porté sur un débat d'idées avec un panel de quatre conférenciers. Ils ont exposé selon des sous-thèmes liés à la thématique principale dans l'optique à la fois de comprendre et de proposer des pistes pour le rayonnement de la musique chrétienne. Il s'agit de : « Comprendre la louange et l'adoration », « Ecriture et inspiration dans la chanson chrétienne », « Musique chrétienne, musique commerciale ? », « Musique chrétienne et gestion des carrières artistiques ».

Abordant le premier thème « Comprendre la louange et l'adoration », l'apôtre Richard Fylla Saint-Eudes de la mission évangélique a établi la différence entre le chant dit mondain et le chant sacré. Pour lui, la différence c'est que tout ne dépend ni de la forme ni du style, mais surtout du cœur qui adore ou qui loue, c'est ce qui fait la différence. « On ne doit pas voir le diable dans la façon de danser sauf si c'est obscène, dégradant, impur. Tant qu'une danse n'est qu'expression de joie devant le Seigneur, cette

danse passe dans la présence de Dieu. Ce qui fait la différence ce n'est pas la forme mais le fond, ce n'est pas le style mais le cœur; le contenu et la motivation de la personne qui compose un chant, qui danse où qui chante », a dit l'apôtre Richard Fylla Saint-Eudes.

Quant au thème « Ecriture et inspiration dans la chanson chrétienne », l'orateur du jour, le frère Emmaüs Eminence Boko Kimbembé, abordant l'un des volets portant sur l'interprétation pense que quand il veut interpréter la chanson composée par quelqu'un d'autres, il est indispensable pour lui qu'il y ait de l'impact afin qu'il s'identifie au chanteur du chant lui-même, c'est-à-dire que le fond du chant doit correspondre à la personne qu'il est. Dans ce cadre-là, le frère Emmaüs Eminence Boko Kimbembé, pense que les choses sont beaucoup plus vraies.

S'agissant du thème sur « Musique chrétienne, musique commerciale ? », le frère Kordhel Akouala a indiqué que le commerce étant une activité qui est liée à l'achat et à la vente, cela



L'Apôtre Richard Fylla Saint-Eudes présentant son thème (crédit photo/DR)

n'est pas recommandé aux serviteurs de Dieu, tout au moins aux chantres en ce qui concerne la musique. Pour lui, si tout a été reçu gratuitement, on doit aussi partager gratuitement. Quant à l'obtention des moyens, les Ecritures sont nettes et claires ; lorsque Dieu donne la vision, il donne aussi la provision.

Développant le dernier thème de la soirée portant sur « Musique chrétienne et gestion des carrières artistiques », Fis-

ter Jaurès Livoula, a fait savoir qu'au Congo on ne trouve pas de managers. C'est donc un cri qu'il lance, surtout dans la musique chrétienne. « Malheureusement nous voyons un déficit de valorisation de notre culture sinon de tout ce potentiel que Dieu nous a donné. Si on pouvait structurer et organiser les choses, tout irait mieux », a déclaré Fister Jaurès Livoula.

A l'issue de la soirée, l'orga-

nisateur de ce Café spirituel, Chevy Diazz, a expliqué pourquoi avoir choisi le thème « La musique chrétienne aujourd'hui ». D'abord c'est parce qu'il y a des problèmes dans la musique chrétienne, pense-t-il. « Nous sommes un cercle de réflexion, une émission, une structure sous la tutelle de la télévision nationale congolaise au service du peuple congolais. Nous essayons simplement de lancer le débat, parce que nous sommes comme des agitateurs d'idées pour que les choses avancent dans tous les domaines de la spiritualité des religions et de ce cadre du christianisme. Nous avons pris l'option d'organiser deux éditions en une année parce que la moisson est grande, il y a beaucoup des choses à faire et à dire », a déclaré Chevy Diazz.

La cérémonie a été agrémentée par la prestation des groupes Emmanuel ; Sœur Lysette Kouloous. Notons que la troisième édition du Café spirituel aura lieu en novembre 2021. Elle portera sur le thème de « La divinité de Jésus-Christ ».

Bruno Okokana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Musée du Bassin du Congo
galeria CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (M'pila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PLATEFORME LIZIBA

Les données cartographiques bientôt actualisées

La CCIAM de Pointe-Noire, qui a développé cette plateforme d'informations des entreprises dénommée Liziba, a récemment signé avec l'IGN une convention de mise à disposition des données géographiques. Le président de ladite Chambre, Didier Sylvestre Mavouenzela, a évoqué le 10 avril dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, la raison de ce partenariat et l'importance de ces données pour les entreprises.

C'est le 1er avril à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) que la convention a été signée par Didier Sylvestre Mavouenzela et Etienne Paka, directeur général de l'Institut géographique national (IGN), sous le regard de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, qui a rehaussé de sa présence la cérémonie. Une manière pour lui de montrer l'importance de ce partenariat «qui marque la volonté ferme de son ministère de s'inscrire résolument dans la perspective de la diversification de l'économie du pays». Un partenariat d'une importance capitale aussi pour la CCIAM qui poursuit la co-construction de la plateforme Liziba qui met la bonne information (économique, commerciale, administrative, réglementaire, juridique et fiscale) à la disposition des entreprises.

Selon Didier Sylvestre Mavouenzela, le champ économique étant le terrain de jeu des protagonistes engagés dans une âpre compétition, ceux qui s'en sortent le



De gauche à droite, Didier Sylvestre Mavouenzela, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et Etienne Paka lors de la signature de la convention

mieux sont ceux qui détiennent cette bonne information et s'en servent à bon escient pour se mettre en conformité, anticiper les évolutions de tout ordre, saisir les opportunités et se projeter sur l'avenir. Et si elle existe bel et bien au Congo, ladite information est éparse, d'après lui, et ne permet donc pas aux agents écono-

miques de mieux se situer. La collecter, la traiter et la centraliser en un point unique est le pari que s'est imposé la plateforme Liziba développée par la CCIAM dans le cadre de la 2e composante de la 2^e phase du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II) financé par l'Union

européenne.

D'après les explications sur ce site données par Jean-Michel Mavoungou, responsable de son help desk (partie visible de la plateforme), le Congo y est présenté à travers une carte dynamique et interactive avec ses douze départements et chacun sa carte pour y accéder. Mais ces

cartes ne sont pas actualisées. Les données géographiques qui seront fournies par l'IGN permettront ainsi de les mettre à jour. «Aujourd'hui, l'information est devenue la matière première pour les entreprises. Donc, on veut mettre à la disposition des entreprises toutes les données qui vont leur permettre de bâtir leurs stratégies. C'est pour cela qu'on a élargi notre base de partenaires», a-t-il précisé.

L'information géographique est un levier essentiel pour le développement économique, les acteurs économiques ont besoin de l'avoir, ils ont besoin d'être connus, d'être situés et localisés sur toute l'étendue du territoire national, a aussi indiqué Etienne Paka lors de la signature de la convention. Notons que l'IGN est prêt à collaborer avec tous ceux qui entendent contribuer au développement économique du pays. Il a produit les cartes touristiques dont celles des villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Il travaille actuellement sur celui d'Oyo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FORCE PUBLIQUE

Fin de stage de formation de base des officiers interarmes

La cérémonie officielle marquant la fin de la formation de base des officiers interarmes du 14^e cours d'affranchissement session 2019 a eu lieu le 10 avril à Makola, dans le département du Kouilou, sous le patronage du colonel Charles Bantadi, commandant des écoles des Forces armées congolaises.



Les stagiaires après leur formation/DR

Le savoir-faire technique acquis au cours de cette formation offre non seulement à ces stagiaires la possibilité d'harmoniser leurs méthodes de travail, mais leur permet également d'acquérir un niveau de qualification qui couvre tout le spectre des connaissances nécessaires à un officier.

La formation étant consacrée d'une part à l'enseignement tactique et d'autre part à la mise en application de ces connaissances au travers des thèmes réalistes et significatifs, ces stagiaires ont

acquis au cours de cette formation des réflexes indispensables dont ils auront besoin dans leurs futures fonctions d'officiers interarmes.

Dans son mot de circonstance, le colonel Charles Bantadi a en préambule félicité les stagiaires pour le sérieux dont ils ont fait preuve durant leur formation, avant de leur envoyer sur le terrain de la pratique, une manière pour eux de mettre en exergue toutes ces nouvelles connaissances acquises en matière de métier d'armes.

Aujourd'hui, titulaires d'un certificat interarmes, ces impétrants ont bénéficié d'une formation exceptionnelle leur permettant d'évoluer en termes de responsabilités et de s'adapter aux changements incessants de leur environnement soumis entre autres à la mondialisation. Notons qu'après une longue période de formation exigeante, ce stage a permis à former des officiers interarmes aptes à intégrer des états-majors opérationnels.

Hugues Prosper Mabonzo

PRÉSIDENTIELLES EN AFRIQUE

Le Tchad et le Bénin dans l'attente des résultats

Près de cinq et sept millions d'électeurs, respectivement au Bénin et au Tchad, ont été appelés aux urnes le 11 avril pour le premier tour des élections présidentielles.

Au Tchad, le vote s'est déroulé dans le calme, le dépouillement et le décompte des bulletins sont terminés dans les différents bureaux de vote. Aucun chiffre n'est connu dans l'immédiat. Les résultats provisoires ne seront connus que le 25 avril, en raison des longs délais de compilation et d'acheminement des chiffres. Le président Idriss Déby brigue un nouveau mandat face à neuf autres candidats dont trois se sont désistés en guise de protestation.

Au Bénin, le vote s'est déroulé également dans le calme. Le président sortant Patrice Talon a affronté deux candidats, (Alassane Soumanou et Corentin Kohoué), deux anciens députés. La Plateforme électorale des organisations de la société civile du Bénin a déjà fait un point sur le déroulement du vote. L'organisation a envoyé plus de mille quatre cents observateurs électoraux sur le terrain. Le calendrier électoral prévoit que les résultats provisoires soient publiés entre le 13 et le 15 avril.

A la veille des élections présidentielles dans les deux pays d'Afrique francophone, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé toutes les parties prenantes à faire en sorte que les scrutins soient crédibles et se déroulent de manière pacifique.

En effet, au Tchad et au Bénin, des

membres des partis politiques et de la société civile manifestent contre les conditions du processus électoral et contre les candidatures des chefs d'Etat sortants à un nouveau mandat présidentiel.

Le secrétaire général de l'ONU a exhorté les dirigeants politiques Béninois, les partis politiques et leurs sympathisants à « résoudre tout différend pouvant découler du processus électoral par le dialogue pacifique et des moyens légaux ».

Par la voix de son porte-parole, Antonio Guterres a réitéré l'engagement des Nations unies à soutenir les efforts du Bénin « visant à consolider les acquis démocratiques et la cohésion sociale ».

Même message pour le Tchad où le secrétaire général a appelé toutes les parties prenantes « à œuvrer pour un processus électoral apaisé et crédible ».

Le chef de l'ONU a insisté sur la nécessité de respecter les droits civils et politiques, incluant « la liberté de réunion et la liberté d'expression et encourage les médias à promouvoir la cohésion sociale ».

Antonio Guterres a réitéré l'engagement des Nations unies à soutenir les efforts nationaux visant à promouvoir la cohésion sociale et le développement durable au Tchad.

Yvette Reine Nzaba

ALBINISME

Des ambassadeurs s'engagent à soutenir la clinique des albinos

Les diplomates du Cameroun au Congo, de la Guinée équatoriale, de la fédération de Russie, le consul général de la République de Saint-Marin ont manifesté le 10 avril, leur ambition d'apporter un appui multiforme à la clinique des albinos lors de la cérémonie de clôture de la campagne sur le traitement de cancer de la peau des albinos dans le 4e arrondissement Moundali.

L'ambassadeur du Cameroun au Congo, Lazare Mpouel Bala, a indiqué qu'il a été édifié sur les actions menées par la clinique. L'extrait du film vidéo projeté à cette occasion sur le traitement de cancer de la peau lui a permis de toucher du doigt la réalité sur la santé des albinos.

Il a indiqué que ces actions sont une interpellation aux autorités congolaises, aux ambassades des pays au Congo afin d'apporter leur appui. Il a souligné à cette occasion une solidarité de ces derniers à tous les handicapés du monde entier et en particulier à ceux du Congo.

Lazare Mpouel Bala a pris l'engagement de mettre en liaison l'association des albinos de son pays qui travaille avec d'autres pays étrangers avec celle du Congo. « L'albinisme est une maladie de naissance où vous devez vivre et combattre toute votre vie. Vous devez lutter contre la stigmatisation pour



Les ambassadeurs lors de la clôture de la campagne (Adiac)

combattre ceux qui veulent vous punir dans la société sans problème. Ne soyez pas découragés par cette personne qui ne comprend pas la situation réelle de l'albinos. Montrez-lui vos droits et votre détermination », a-t-il déclaré. Le diplomate équato-Guinéen, Samuel Ateba Owono Iyanga a partagé l'expérience de son pays en ce qui concerne cette catégorie de personnes vulnérables. « Le gouvernement

équato-guinéen a pris toutes les dispositions pour essayer de protéger les albinos. Ceci étant, je veux être le messenger dans mon pays pour qu'ensemble nous puissions lutter contre la maladie et tout détracteur qui cherchera à utiliser les albinos à d'autres fins ».

Le consul général de la République de Saint-Marin, Marcello Della Corte a assuré apporté son appui à toutes réalisations de l'association.

L'ambassadeur de la fédération de Russie, Tchepik Gueorgui a, de son côté félicité l'association de l'avoir sensibilisé sur les actions menées en faveur de personnes atteintes d'albinisme car le cancer est un problème de santé publique qui menace le monde entier.

La campagne de traitement gratuit du cancer de la peau chez les albinos a été lancée le 31 janvier, par l'Association Johny Chancel pour les

albinos (AJCA) au cabinet médical de l'organisation non gouvernementale.

Au total, 376 patients ont été soignés gratuitement pendant trois mois par les médecins étrangers. La campagne a connu une rallonge de deux mois à cause du nombre élevé de malades car elle ne devrait durer qu'un mois pour cent cinquante patients.

Elle a été clôturée en présence du maire de Moundali, Bernard Batantou, de la représentante Green service et de bien d'autres partenaires. A cet effet, le président de l'AJCA, Johny Chancel Ngamouana, a émis le souhait aux partenaires de soutenir la clinique afin de continuer les soins gratuits après cette campagne, Il a annoncé son élection au niveau de l'Afrique centrale où il est nommé à la tête du Réseau des organisations des personnes vivant avec l'albinisme d'Afrique centrale.

Lydie Gisèle Oko

DROITS DE L'HOMME

La loi sur la préservation de la dignité des handicapés en voie de ratification

Sur les quatorze affaires votées au cours de la onzième session ordinaire de l'Assemblée nationale, tenue du 1^{er} février au 10 avril, figure la loi autorisant la ratification du protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique.

Cette loi vise la promotion, la protection des droits et la préservation de la dignité des personnes vivant avec handicap en vue de leur permettre de jouir pleinement de tous leurs droits humains et de toutes leurs libertés fondamentales sur un pied d'égalité avec les personnes valides. Elle incite aussi les Etats de l'Union africaine à prendre les mesures appropriées et efficaces en faveur des personnes vivant avec handicap comme la mise en place des mesures législatives, administratives, constitutionnelles et budgétaires sur le handicap.

La loi autorisant la ratification du protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique garantit, par ailleurs, l'accès au programme de protection sociale sur la base de l'égalité avec les autres ; la collecte, l'analyse, la conservation et la diffusion systématique des statistiques des données nationales relatives au handicap en vue de faciliter leur protection et la promotion de

leurs droits.

Outre cette loi, les députés ont approuvé la loi portant institution du corps des jeunes volontaires du Congo. En effet, cette loi a pour objet de promouvoir la culture du volontariat et les valeurs civiques auprès des jeunes congolais afin d'encourager leur insertion dans la vie active et leur autonomisation. L'institution du corps des jeunes volontaires permettra, entre autres, de promouvoir l'engagement civique et volontaire des jeunes dans les actions locales, nationales et régionales de développement ; préparer leur transition vers la vie active par la réalisation des missions d'intérêt général.

Présidant la cérémonie de clôture, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, s'est félicité du fait que la stratégie du gouvernement en matière d'entrepreneuriat a commencé à porter ses fruits, au regard de la tendance à la hausse de l'entrepreneuriat des jeunes. C'est ainsi qu'il a appelé la jeunesse congolaise en général, et en particulier la communauté estudiantine à

s'inscrire, à toute épreuve, dans une démarche républicaine de civisme, en ayant comme arme le dialogue pour se faire entendre.

« En cassant, on perd, en dialoguant on gagne », a-t-il rappelé.

En raison de la persistance et de la propagation du coronavirus, le gouvernement a prorogé pendant la onzième session l'état d'urgence sanitaire à trois reprises. Ceci avec l'autorisation des parlementaires. « L'apparition de formes nouvelles de mutation du virus dit variant préoccupe les habitants de la terre à plus d'un titre. Il s'agit d'une situation qui ne met personne à l'abri. Tenez, en l'espace de quatre mois, l'Assemblée nationale a perdu trois de ses valeureux et brillants députés des suites de la Covid-19. Ainsi, le vaccin est et demeure pour l'heure le moyen le plus sûr pour se prémunir contre les assauts d'un ennemi qui opère et attaque au moment où on s'y attend le moins », a déclaré Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama

PRIX ORANGE DU LIVRE EN AFRIQUE

« Carrefour des veuves » en finale

Publié l'an dernier par la jeune maison d'édition congolaise « Les Lettres Mouchetées », le roman « Carrefour des veuves » de la burkinabé Monique Ilboudo figure parmi les six livres finalistes du prix Orange du livre en Afrique.

Pour concourir à ce prix, la maison d'édition Les Lettres Mouchetées avait présenté deux romans : « Carrefour des veuves » de la burkinabé Monique Ilboudo et « Les aubes brumeuses » de la Congolaise Doris Kelanou. Pour sa fondatrice, Muriel Troadec, c'est un peu dommage qu'un seul ouvrage ait été sélectionné. Du moins, la présence en finale du roman « Carrefour des veuves » est une bonne nouvelle qui vient conforter la vision de cette structure littéraire, à savoir « promouvoir les écrivains africains et faire circuler leurs livres sur le continent et au-delà ».

La trame de l'œuvre parle de Tilaine, une jeune femme mariée à un officier des douanes, Isma. Alors qu'il est en poste dans le nord du pays, une région du Sahel ravagée par les conflits communautaires, Isma se fait tuer par des djihadistes. Un désarroi total pour Tilaine. Elle qui venait de perdre sa belle-mère, quatre mois plutôt, se retrouve à nouveau plongée dans le deuil et de sur quoi veuve. Entre douleur et colère, Tilaine refuse la fatalité. Avec deux amies, elle crée une association pour venir en aide aux femmes et aux enfants victimes du terrorisme. Lors des différentes activités menées pour sa congrégation, Tilaine fera la rencontre d'une petite fille, Noura, qui changera pour toujours le cours de sa vie.

Roman de 159 pages abordant un sujet sensible, à savoir la mort, en lien avec le djihadisme et les réalités socio-politiques en Afrique et plus

particulièrement au Burkina-Faso, « Carrefour des veuves » est un ras-le-bol contre la violence et l'insécurité qui règnent dans plusieurs pays du continent. Dans ce livre, Monique Ilboudo compose le tableau sombre des luttes politiques et des rivalités religieuses face à la déficience des gouvernants à garantir la paix et le bien-être des populations en Afrique. En effet, sans détour, elle n'hésite pas à décrire cette triste réalité rencontrée dans son pays et à critiquer les dirigeants. Avec un brin d'ironie, elle le fait dans un langage parsemé de métaphores et de mots entièrement issus du Burkina-Faso. Par ailleurs, à le scruter de près, « Carrefour des veuves » n'évoque pas que le chagrin et le désespoir. Active et engagée pour la cause des femmes, Monique Ilboudo met en exergue quelques petites lumières comme des lucioles dans la nuit. Il s'agit, en réalité, de ces courageuses femmes et jeunes filles qui bravent les interdits, brisent le silence et apportent des changements positifs dans un environnement hostile afin de faire perdurer l'espoir et la joie de vivre à toutes ces familles explorées. Initié en 2019 par la Fondation Orange, en partenariat avec l'Institut Français, le prix Orange du livre en Afrique récompense un roman écrit en langue française par un écrivain africain et publié par un éditeur basé sur le continent africain. Le lauréat sera désigné en fin juin et bénéficiera d'une enveloppe de 10 000 euros.

Merveille Atipo